

Déclaration d'intention commune concernant le partenariat entre la Région Hauts-de-France et l'Association Energies pour l'Afrique

Dans le cadre de l'axe « Energies pour l'Afrique »
de la stratégie régionale des relations internationales

Monsieur Jean-Louis BORLOO, Président de l'Association Energies pour l'Afrique dont le siège social est basé au 31 rue de Penthièvre 75008 Paris

Et

Monsieur Xavier BERTRAND, Président de la Région Hauts-de-France dont le siège est basé au 151 avenue du Président Hoover 59555 Lille

Dénommés ci-dessous les parties de la déclaration d'intention
Agissant dans un esprit de partenariat

Vu la stratégie des relations internationales de la Région des Hauts-de-France adoptée lors de la séance plénière du Conseil régional du 29 juin 2017 et plus particulièrement son axe « Energies pour l'Afrique »,

Vu l'engagement de la Région Hauts-de-France de faire des Hauts-de-France, la région pilote de la Troisième Révolution Industrielle en France et en Europe, d'une part, et, d'autre part, la région chef de file en Europe pour le déploiement de projets énergétiques en Afrique,

Vu le Plan de Paix Energie-Croissance pour l'Afrique initié en juin 2015 par l'Association Energies pour l'Afrique et porté par l'Union Africaine depuis le 30 janvier 2017,

Vu la lettre de soutien de l'Union Africaine adressée à l'Association Energies pour l'Afrique pour son action en faveur du développement énergétique de l'Afrique, reçue le 6 mars 2017.

Considérant que :

- aujourd'hui 650 millions d'Africains n'ont pas accès à l'énergie et l'Afrique comptera 1 milliard d'habitants de plus en 2050,
- l'ambition portée par la Région Hauts-de-France de contribuer à l'efficacité et à l'autonomie énergétique de la région par un nouveau développement économique s'inscrivant dans la Troisième Révolution Industrielle de Jeremy RIFKIN,
- l'intérêt et la valeur ajoutée d'accompagner des dynamiques communes au regard de leurs missions respectives.

Avec la volonté de la Région Hauts-de-France de s'engager aux côtés de l'Association Energies pour l'Afrique afin de contribuer, à son niveau, au Plan de Paix Energie-Croissance pour l'Afrique qui se traduit en termes :

- d'objectifs : passer de 25% à 80% d'accès à l'énergie en 8 ans,
- de méthode : passer d'une logique d'aide au développement éparse à l'accès difficile, peu prisé et peu traçable et lisible, à un outil unique, transparent, opérationnel, concret, traçable et évaluable (le fonds de soutien à l'électrification de l'Afrique ou initiative africaine des énergies renouvelables, doté d'une gouvernance partenariale Europe-Afrique venant en appui à tous les projets),
- de moyens : mobiliser des moyens humains et financiers appropriés, avec une part de subvention pérenne, automatique, garantie, permettant d'accompagner la soutenabilité financière de l'ensemble des projets.

Conformément aux 3 grandes orientations de l'axe « Energies pour l'Afrique » de la stratégie régionale des relations internationales, à savoir :

- contribuer au rayonnement des Hauts-de-France et du Plan de Paix Energie-Croissance sus-nommé,
- soutenir le développement de projets énergétiques au bénéfice des populations et acteurs africains,
- développer un Plan-Business Energies Afrique / Hauts-de-France au bénéfice des entreprises régionales.

Déclarent ce qui suit :

Les deux parties soulignent l'importance de l'enjeu énergétique pour l'avenir du continent africain et du rôle de l'énergie dans le développement d'une croissance économique soutenue, essentielle pour le maintien de la paix.

Elles reconnaissent la force d'entraînement de ce partenariat nouveau pour la conduite de leur propre action internationale en direction de leurs institutions et structures partenaires.

Elles veilleront à ce que la portée de cet engagement partenarial soit mise en lumière et en perspective dans le plan d'actions qui en découlera.

Les deux parties s'entendent autour d'une vision du développement des territoires créateur de richesses et d'emplois et autour de valeurs communes sur la question de l'énergie et des moyens pour parvenir à la rendre accessible, abordable et durable.

Elles souhaitent porter ensemble et au-delà des frontières :

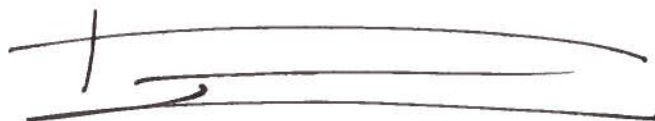
- la Troisième Révolution Industrielle développée en Hauts-de-France, par la Région en lien avec les acteurs du territoire, en 1^{er} lieu les entreprises,
- la voix des collectivités décentralisées porteuses de solutions locales en faveur du développement, de l'énergie et du climat, animatrices de réseaux de savoirs et savoir-faire...

Les deux parties se mettent d'accord pour ouvrir ce partenariat institutionnel à des échanges avec le monde professionnel de l'énergie venant d'environnements divers (économique, académique, associatif...), selon des formes à définir et à des fins de rayonnement à l'international pour les Hauts-de-France.

Par voie de conséquence, les deux parties s'engagent à traduire cette déclaration politique en actes juridiques et opérationnels dans les meilleurs délais tout en instaurant un dialogue et des échanges réguliers pour faire vivre ce partenariat à haute valeur stratégique et pédagogique; la participation/contribution à des événements internationaux ou à des missions conjointes en Afrique pouvant être les premières actions visibles et porteuses de sens.

Fait en deux exemplaires, le 29 juin 2017 à Lille

**Au nom de la Région
Hauts-de-France**



Xavier BERTRAND
Président

**Au nom de l'Association
Energies pour l'Afrique**



Jean-Louis BORLOO
Président